



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Choc inflationniste sur le marché du fret maritime

Question écrite n° 41903

Texte de la question

M. Philippe Bolo interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les risques inflationnistes liés aux tensions sur le marché du fret maritime. La sortie progressive de la crise sanitaire a produit un choc de demande en matières premières et en produits manufacturés. Par voie de conséquence, un choc de demande sur les flux de transport est observé, en particulier par la voie maritime dont dépend 80 % du commerce mondial et près de 72 % des importations françaises. Sous l'effet de cette pression sur la flotte existante, irrégulièrement répartie, ainsi que des délais incompressibles de production de nouveaux porte-containers, le déséquilibre de la demande et de l'offre du marché produit une inflation du coût du fret qui se répercutera sur les prix de vente pour les industriels et les consommateurs français. Face à ce risque inflationniste qui montre déjà ses effets (multiplication par plus de 7 du prix du fret entre l'Asie et l'Europe), le rebond économique émergeant pourrait se voir fortement freiné par cet accroissement des coûts qui vient s'ajouter à celui des matières premières et des énergies. Face à cette situation macro-économique à la durée incertaine et aux accusations montantes d'entente sur les prix du fret maritime, il l'interroge sur les outils à disposition, actuels ou programmés, du Gouvernement en vue de maîtriser et réguler ce risque pour l'économie française.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Bolo](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (7^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41903

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2021](#), page 7487

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)